Demande de permis

Bâtiment principal non résidentiel

Identification du demandeur

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Lieu des travaux : _____

Adresse courriel : _____

Nom de la compagnie ou de l'organisme : _____

Entrepreneur

Nom : _____

Coordonnées : _____

Nº de licence RBQ : _____

Projet

Type d'usage :

- ☐ Industriel
- ☐ Commercial
- ☐ Agricole

Type de travaux :

- ☐ Nouveau bâtiment
- ☐ Agrandissement

Aire ou rampe de chargement :

- ☐ Oui
- ☐ Non

Dimension agrandissement ou bâtiment : _____ X _____

Hauteur : _____

Superficie : _____

Nombre de locaux : _____

Nombre de cases de stationnement : _____

Nombre d'arbres à couper : _____

Date de début des travaux : _____

Durée des travaux : _____

Valeur des travaux : _____

Pour toute question ou pour nous transmettre votre formulaire, contactez-nous au permis@saintpaul.quebec ou au 450 759-4040, poste 231.

MON SAINT-PAUL

Demande de permis
Bâtiment principal non résidentiel

Normes

Certificat de localisation
Pour tout nouveau bâtiment principal ou agrandissement d'un bâtiment principal, dès la fin des travaux, un certificat de localisation doit être préparé et signé par un arpenteur-géomètre.

Arbres et végétaux
Un terrain non résidentiel doit comprendre au moins 10 % en superficie d'espace vert et au moins 5 % en cour avant. Tout arbre coupé doit être remplacé, à moins que le ratio d'un arbre par 150 m² ne soit déjà respecté.

Bande tampon
Pour tout usage différent de celui d'un terrain adjacent, une bande tampon doit être aménagée. Consultez le règlement de zonage pour connaître les normes.

Compteur d'eau
Tout propriétaire d'un immeuble raccordé à un réseau (privé ou municipal) de distribution de l'eau potable doit installer un compteur d'eau muni d'un module permettant la lecture à distance.

Signature des plans par un professionnel membre de son ordre
Certains bâtiments non résidentiels pourraient nécessiter des plans et devis signés et scellés par un ingénieur et/ou par un architecte membre de son ordre professionnel.

Coût

Nouveau bâtiment 250 $
Agrandissement 150 $
+
2 $ par 10 m² de superficie de plancher

Rénovation 100 $

Documents requis (agrandissement ou nouveau bâtiment)

- ☐ Plan d'implantation par un arpenteur
- ☐ Plan de construction
- ☐ Dépôt de 1 000 $ (certificat de localisation)
- ☐ Plan des arbres à couper, si requis
- ☐ Demande de branchement à l'aqueduc et égout

ou

- ☐ Demande puits et installation septique

Signature

En signant ce formulaire, vous consentez à ce que la Municipalité de Saint-Paul utilise et communique toutes les informations et les documents nécessaires en lien avec votre dossier, incluant vos renseignements personnels. Les informations demandées sont obligatoires pour le dépôt d'une demande de permis ou de certificat. Sans la transmission de ces informations, vous ne pouvez pas bénéficier des services offerts par la Municipalité de Saint-Paul.

× _____

Date : _____

Les informations contenues dans le présent document s'y retrouvent à titre informatif uniquement et ne remplacent pas la réglementation en vigueur.

Pour toute question ou pour nous transmettre votre formulaire, contactez-nous au permis@saintpaul.quebec ou au 450 759-4040, poste 231.

MON SAINT-PAUL